

EHPAD - FOYER LOGEMENT

Nous continuons la réorganisation de l'EHPAD. Les engagements et les mesures indiqués dans le précédent bulletin pour sauver cette structure indispensable ont été tenus. Mais nous avons dû faire face, sur les deux établissements, à des travaux de mise aux normes et d'entretien « oubliés » depuis quelques années.

Pour assurer le financement des travaux du Foyer Logement, nous avons dû contracter une ligne de trésorerie de 25 000 €.

Ces travaux, obligatoires, engagent la Municipalité et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Ils étaient impératifs.

La Direction de l'EHPAD reste à ce jour assurée par M^{me} AUBERT, Administrateur légal. Des contacts réguliers avec le Conseil Départemental et l'ARS (Agence Régionale pour la Santé), nos partenaires dans la convention tripartite, sont toujours d'actualité. Le dernier en date s'est tenu dans nos locaux le 08.07. La délégation du Conseil Départemental et de l'ARS a pu se rendre compte du travail accompli depuis un an, aussi bien au niveau de la gestion administrative de l'établissement qu'au niveau des installations.

Nous sommes sur la bonne voie mais nous nous devons de rester vigilants et conscients de la fragilité de cette structure.

EHPAD		
Système Téléphonique	Système intégrant appel malade	12 480.60 €
	Location - Maintenance annuelle	7 035.60 €
Système Incendie	Mise aux normes	2 644.80 €
	Maintenance annuelle	924.00 €
Chauffage	Entretien annuel chaudière	616.00 €

FOYER LOGEMENT		
Système Incendie	Mise aux normes	3 117.60 €
	Maintenance annuelle	231.00 €
Groupe Electrogène	Intervention (résistance)	712.14 €
	Maintenance annuelle	1 164.00 €
Cuisines	Mise aux normes + achat de matériel	21 310.03 €

SERVICES TECHNIQUES - VOIRIE

Remise en état des voiries

Une nouvelle tranche de travaux de voirie vient d'être effectuée pour un coût de 34 769 € HT subventionné à 32 % par le Conseil Départemental.

Goudronnage pour les secteurs suivants :

- La Genette - Montcodiol - Le Mont Dore / Sallecroux
- Chabrioux - La Mure - Le Pinet / Le Mont
- Les environs du Bost (réfection)

Travaux à venir :

Début septembre, aménagement et goudronnage d'une partie des allées du cimetière (2/3) pour un montant de 50 600 €.

Acquisition de matériel

Nous nous sommes trouvés dans l'obligation de remplacer une grande partie du matériel.

En effet, le Camion benne PL 19 tonnes ne pouvait plus être présenté au Service des mines. Le Fourgon, quant à lui, ne pouvait plus passer au contrôle technique et notre petit Tracteur de tonte et de déneigement était... bien vieux !



Remorque TP 11 T - 15 500 € HT

Pour le financement imprévu de ce nouveau matériel, un prêt de 46 000 €, correspondant au coût total HT, a été contracté à un taux de 1 % sur 5 ans.



Tracteur ISEKI 4 RM
Lame neige - 16 690 € HT



Camion benne NISSAN - 2009
68 000 km - 13 990 € HT

TRAVAUX GRAND'RUE - RUE NEUVE

L'enfouissement des réseaux est terminé sans difficultés majeures grâce à une météo particulièrement favorable et aux grandes compétences de l'entreprise intervenante.

Emprunts contractés pour le financement définitif : 300 000 € à 1.53 % (taux fixe) sur 15 ans et 100 000 € à 1.00 % sur 2 ans dans l'attente du remboursement de la TVA.

Les travaux de surface commencent le 24 août et devraient être terminés fin septembre.

Bravo à tous les riverains pour la patience dont ils ont fait preuve depuis tant d'années !



FORÊTS - VOIRIE FORESTIÈRE

Fin du chantier Chantosse - Le Mont - Coursière Notre Dame débuté en octobre 2014. Ce chantier a permis de remettre en état une conduite d'eau potable et d'améliorer la desserte forestière. Il devient, de plus, un circuit de promenade intéressant à proximité du bourg.

Nous allons poursuivre l'amélioration de la desserte des massifs forestiers avec un projet entre Prabouré et le Ronzier afin de déseclaver ce massif dont l'exploitation est rendue difficile par un relief escarpé.

Une piste de débardage, financée par les coupes de bois, a été créée dans la section du Fayt pour un montant de 10 000 €.

L'arrêté de règlementation de l'exploitation forestière mis en place en début d'année commence à porter ses fruits. Un dialogue a été instauré entre les élus et la profession forestière afin de protéger nos voiries tout en valorisant la forêt.

Sectionnaux (voir rubrique « Autres Infos »)

COLLÈGE VAL D'ANCE

Une année au Collège



Le Collège Val d'Ance comptait cette année 82 élèves dont 4 élèves internes.

Il vient de changer de logo. Celui-ci représente désormais le monde composé de ronds de tailles différentes qui symbolisent nos différences. Les couleurs rouge-orange montrent le dynamisme et le bleu rappelle la couleur du ciel et celle de l'Ance. L'objectif : apporter aux élèves de ce petit collège une meilleure connaissance de leur territoire afin de mieux les ouvrir au monde.

Pour cela, de nombreuses activités ont eu lieu. Elles s'inscrivent dans les programmes nationaux mais mettent en avant nos spécificités. Parmi les principales :

- Démonstration de « Secours en montagne » par des Gendarmes de montagne
- Sorties en « Raquettes, Ski de fond, VTT »
- Activité sur la « Biodiversité » en partenariat avec le Parc Livradois-Forez
- Participation au « Livre élu en Livradois-Forez » toujours en liaison avec le Parc
- Découverte du « Volcan de Lemptégy »
- Musée de la Mine, de la Résistance...
- Forum de l'ambition, Semaine de la presse...
- Voyage linguistique à « Londres »



Voyage en Angleterre pour les 6^{me} - 5^{me}

La liaison avec les écoles primaires s'est constituée au sein du Conseil « Ecoles-Collège ». L'Association Sportive du Collège et le Sport Scolaire Primaire ont beaucoup travaillé ensemble : les cycles « Natation » et « Ski » ont regroupé par exemple les élèves du Collège et ceux du CM2 de la Vallée. De plus, le 19 juin, les élèves de CM2 ont passé la journée au Collège.

Le Collège a demandé et obtenu le niveau 1 de la labellisation « Etablissement en démarche de développement durable » (E3D). Toutes ces activités sont stimulantes pour le travail scolaire. A noter d'ailleurs les très bons résultats au DNB (Diplôme National du Brevet) : taux de réussite de 92 % dont 74 % avec mention. De plus, les élèves qui se sont distingués par leur implication au sein de l'établissement ont reçu « L'Ance d'honneur ». Félicitations à tous ces nouveaux diplômés !

ÉCOLE PRIMAIRE

Effectifs : 85 élèves pour l'année écoulée et 91 élèves inscrits à ce jour pour la rentrée prochaine.

Au cours de cette année, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants, dont :

- Sorties Ski, Piscine et Cinéma
- Visite guidée du bourg de Viverols
- Visite du SIVOM
- Sortie au Zoo de St Martin la Plaine
- Rencontre avec des élus de la Commune en Mairie
- Participation active à la cérémonie du 8 Mai 1945
- Exposition pour cette même cérémonie...

Rappels

En période scolaire, la Garderie reste ouverte chaque matin à partir de 7 h 30 et le soir de 16 h 30 à 17 h 30. Les tarifs ne seront pas modifiés.

La Cantine est assurée du lundi au vendredi au Collège.

Le mode de fonctionnement des TAP (Temps d'activités périscolaires), gérés par la Communauté de Communes, reste inchangé. Horaires : mardi et vendredi de 15 h 00 à 16 h 30.



Visite de la Mairie pour les CE2 - CM1 - CM2

VIE ASSOCIATIVE

Avec ses 23 Associations, St-Anthème dispose d'un tissu associatif riche qui anime la vie locale. En voici quelques actualités.

Les enfants de l'Ecole primaire ont eu la chance de visiter le Parc zoologique de St Martin la Plaine. Ce voyage scolaire a pu être organisé grâce au don des « Associés Supporters des Verts ».

Çà bouge à la bibliothèque : nouveau mode de fonctionnement collégial puisque les 14 membres du Conseil d'administration deviennent tous co-présidents de l'Association « Au plaisir de lire ». Nouveaux horaires :

- mardis de marché 10 h 00 à 11 h 30
- autres mardis 15 h 00 à 18 h 00
- mercredi et samedi 10 h 00 à 11 h 30

Il est envisagé l'installation de boîtes à livres (une au plan d'eau et l'autre dans le bourg) dans lesquelles vous pourrez déposer ou emprunter des livres.

Les dimanches matins de juillet-août sont rythmés par des danses et musiques de toute part ! Animations orchestrées par « l'Association Chante'elles ».

« L'Amicale des Artistes du samedi » organise « Les 10 jours de l'eau ». Du 13 au 23 août, des animations sont prévues : expositions, conférences, balades, films... sur le thème de l'eau.

Petit aperçu de quelques manifestations

- la Randonnée moto-quad organisée par « La Rel'Ance » (06.06)
- la Soirée théâtre organisée par « L'Amicale laïque » (13.06)
- les 60 ans du Club de foot organisés par « Le CSSA » (27.06)
- la Fête du Plan d'eau de « La Classe 2015-2016 » (05.07)
- la Soirée organisée par « L'Amicale des Pompiers » (11.07)
- le Ball-trap organisé par « La Société de Chasse » (25-26.07)

Merci à tous les organisateurs de ces bons moments !

AUTRES INFOS

La Poste

La Poste envisage de réduire les horaires d'ouverture des Bureaux ! Pour ce qui concerne notre Bureau, des concertations ont eu lieu mais nous avons pour l'instant refusé les propositions faites. D'autres discussions sont à venir !

Travaux

- Au Stade, un niveling avec apport d'une couche de surface compactée a été réalisée entre les vestiaires et la pelouse. Ce niveling était nécessaire pour permettre aux joueurs de s'entraîner par mauvaises conditions météo et soulager ainsi le terrain officiel. **Coût : 14 998 € TTC.**
- **Broyage** du détruit visible suite à une coupe à blanc injustifiée entre la Station d'épuration et le Plan d'eau. **Coût : 1 500 €.**
- Courant septembre, se fera l'enrochement des berges du Parking de la Salle des fêtes fragilisées depuis de nombreuses années. **Coût : 14 976 € TTC.**

Sectionnaux

Suite à un rappel à l'ordre de la Sous-Préfecture, nous allons devoir modifier les conventions pluriannuelles de pâturage liées aux estives sectionnales. Elles sont devenues caduques avec une modification législative imposant un loyer minimum que les conventions renouvelées en 2013 ne respectent pas. Ce sera l'occasion de refaire le point en fin d'année sur les demandes et besoins des exploitants de St-Anthème et des Communes voisines selon les règles d'attribution prévues par la loi.

SIVOM

Courant 2016, chaque village se verra doté d'un Bac poubelle jaune pour les déchets recyclables.

Station Météo

La Station de Prabouré, qui ne correspondait plus aux critères d'élaboration des relevés de Météo France, sera prochainement transférée à la Patte d'oie.

Plan d'eau

Nouvelle Journée citoyenne le 30 Mai. Toujours aussi nombreux, les participants ont travaillé sans relâche et dans la bonne humeur. Le résultat a été apprécié. Nous les remercions bien sincèrement.



Cette année, le plan d'eau a pu être ouvert à la baignade surveillée tous les week-ends de juin.

Une barque d'occasion et un moteur électrique ont dû être achetés pour la sécurité des baigneurs. Au niveau du camping, les tarifs ont été réactualisés.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nous travaillons toujours en étroite collaboration avec la CCVA. Voici un aperçu de ses actions sur notre territoire.

Maison de l'Enfance

Cette nouvelle structure intercommunale dispose d'un Centre de loisirs, d'un Relais d'Assistantes maternelles, d'un Espace multimédia-ludothèque. Elle accueille, depuis le début de l'année, les enfants le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

Prabouré

Suite des travaux et aménagements pour le site de Prabouré :

- une **Rando Ferrata** ainsi qu'une passerelle géante viennent compléter les activités existantes depuis le 11.07.
- Le **Hangar** destiné à stocker les différents matériels et équipements de la Station vient d'être achevé.

Divers

- Un Agent a été recruté pour procéder au classement et à l'archivage des documents des 10 Communes de la Vallée.
- Concernant le **PLUI**, l'enquête publique prévue courant juin a été repoussée à la fin de l'année. Les nouvelles dates vous seront communiquées dès que possible.
- La création d'un **Sentier pédagogique** le long de l'Ance est à l'étude. Ce sentier, de St-Anthème à Raffiny, permettrait entre autres aux familles et aux personnes à mobilité réduite de profiter des richesses naturelles.

CIVISME

Nous recevons de très nombreuses demandes d'intervention pour de petits travaux et nous faisons et ferons toujours le maximum pour y répondre. Mais ces demandes sont-elles toujours justifiées ? C'est la question que nous vous demandons aujourd'hui de vous poser.

Quelques gestes de votre part pour enlever la neige malencontreusement poussée sur un accès privé, un peu de temps passé pour désherber un espace « communal », un instant pour enlever quelques feuilles qui risquent de boucher un caniveau... et ce seront autant de déplacements coûteux qui pourront être évités pour nos services.

La première recette est la dépense que l'on ne fait pas !

Bien sûr, certains l'ont compris. Il est temps maintenant pour nous tous, chacun à notre niveau, d'apporter notre contribution et améliorer ainsi nos conditions de vie.

A ce sujet, bel exemple de cette habitante de St-Anthème que vous voyez ci-contre, prise sur le vif lors de la Journée citoyenne, et qui œuvre aussi au quotidien. Nous profitons de ce Bulletin pour la remercier vivement.

« Sens civique », « Esprit citoyen »... sont des mots ou expressions que nous connaissons tous. Faisons en sorte qu'ils ne restent pas que des mots ou des expressions !

IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique

SAINT- ANTHÈME



INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet 2015

Chers habitants,

Voilà un peu plus d'un an que nous sommes élus et nous n'avons pas vu le temps passer tant l'ensemble de l'équipe municipale a travaillé et travaille pour la Commune. Malgré tout, nous avons tenu à respecter notre rendez-vous et voilà notre troisième Bulletin d'information pour vous.

Dès le début de notre mandat, comme vous le savez, nous nous sommes trouvés confrontés à des situations graves.

Parmi ces situations, les plus préoccupantes, et celles pour lesquelles nous restons particulièrement mobilisés, il y a la fragilité de notre EHPAD pour laquelle nous continuons et continuerons d'agir et l'état de nos voiries, de nos bâtiments, de notre matériel où nous avons déjà dû beaucoup investir.

Chacun peut comprendre que ces axes étaient et restent prioritaires. Ceci dit, bien d'autres actions sont en cours ou en projet avec toujours l'objectif qui nous tient à cœur :

REDYNAMISER NOTRE COMMUNE !

Cette « Entreprise » qu'est la Commune se doit d'être gérée avec conscience et méthode.

Sachez qu'un gros travail a été fait pour rechercher des subventions et négocier des prêts auprès des banques. Compte tenu des baisses de dotations de l'Etat, toutes ces actions nous ont permis d'investir sans avoir à modifier les taux d'imposition.

Je terminerai en vous rappelant que notre fonctionnement reste basé sur l'écoute et le dialogue et que c'est avec votre compréhension et votre soutien que nous pourrons tous réussir.

Bien à vous.

*Le Maire,
Jean-Claude GAGNAIRE*

MAIRIE DE ST-ANTHÈME

Place de la Halle
63660 SAINT-ANTHÈME
st-antheme-mairie@orange.fr

Ouverture au public
du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h

04.73.95.40.20

EN BREF

Principales actions réalisées

- Chantier Grand'Rue (1^{ère} partie)
- Voirie Chantosse-Le Mont-Coursière
- Aménagement espace Stade
- Broyage détruit Plan d'eau
- Arrêté réglementation forestière
- Sécurité Bâtiments communaux
- Redressement provisoire EHPAD
- Mise aux normes sécurité EHPAD-FL
- Site Internet

Actions prochaines

- Chantier Grand'Rue (2^{ème} partie)
- Goudronnage allées Cimetière
- Enrochement Parking Salle des fêtes
- Entretien voirie communale
- Déserte forestière
- PLUI...

www.saint-antheme.fr

Le Site Internet de la Commune